



FAITES LA DIFFÉRENCE - REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne ? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation au sein de l'UE ? Dans ce cas, venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence !

Le personnel de la Commission est un groupe diversifié de personnes motivées pour contribuer à faire de l'Europe - et du monde - un endroit meilleur. Elles viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Des nationalités, des langues et des cultures différentes font de la Commission un lieu de travail dynamique et ouvert à tous.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES ET BIEN PLUS ENCORE :

- Des positions intéressantes et stimulantes avec de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière ;
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière ;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravail - nous tenons à votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident ;
- Des écoles multilingues pour vos enfants ;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur respectueux de l'égalité des chances et promouvons la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons des profils très divers :

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, mais aussi toutes sortes de profils, y inclus des spécialistes dans les sciences naturelles, des linguistes, des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus [Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne \(europa.eu\)](#)



PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

La Commission européenne recrute souvent, en plus de ses fonctionnaires permanents, des agents non permanents. Il existe deux catégories d'agents non permanents :

- Des [agents temporaires](#) sont recrutés pour occuper des postes vacants pendant une période déterminée ou pour effectuer des tâches spécialisées.
- Des [agents contractuels](#) peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans une institution de l'UE), mais dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes [catégories de personnel](#)



Agent Administratif/ve

À l'office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles de la commission européenne

Titre du poste : Agent Administratif/ve

Domaine : Activités parascolaires et infrastructure

Où : Unité OIB.CS.2 - Accueil pédagogique postsecondaire, Bruxelles

Groupe de fonctions : GF II

Type de contrat : 3bis

Manifestez votre intérêt jusqu'au : 13/05/2025 - 12h00 (midi, heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

La mission de l'OIB est de garantir un lieu de travail fonctionnel, sûr et confortable pour le personnel de la Commission et de fournir des services de soutien de haute qualité, sur la base d'une approche axée sur le client, d'une manière respectueuse de l'environnement et rentable.

L'unité CS.2 « Accueil pédagogique postsecondaire » fait partie du Département CS (Services d'Accueil de l'enfance) de OIB. Afin de contribuer à l'équilibre de la vie professionnelle/vie privée des fonctionnaires et autres agents des Institutions et Agences européennes à Bruxelles, nous offrons un service d'accueil de qualité centré sur le bien-être et la socialisation de leurs enfants âgés de 4 à 12 ans, après l'école et pendant les congés scolaires.

Nos services sont assurés par une équipe éducative dynamique et motivée, composée de personnel qualifié, répartie actuellement sur 7 sites différents, encadrée par 4 chefs d'équipes et soutenue par une équipe de psychopédagogues, ainsi qu'une équipe administrative. L'unité compte env. 170 personnes dont env. 150 éducateurs/éducatrices.

NOUS PROPOSONS

L'unité OIB.CS.2 cherche à engager un/e agent administratif/ve qui s'occupe du recrutement, de la planification des présences des éducatrices/éducateurs, ainsi que des remplacements des collègues absent(e)s. La fonction implique en particulier les tâches suivantes, qui seront réalisées en équipe au sein d'une cellule Ressources Humaines, éventuellement en suppléance, sous l'autorité du chef d'unité et en étroite collaboration avec le HR Correspondent de l'OIB et la DG HR :

- soutenir les processus de sélection, de recrutement et de mutation du personnel ;
- participer à l'élaboration du planning d'activité du personnel éducatif, notamment pour l'accueil pédagogique postsecondaire, aéré et les congés scolaires ; dès lors préparer les programmations de prestations individuelles ;
- assurer le remplacement des absences du personnel éducatif par des intérimaires ;
- assumer, en tant que responsable direct ou en tant que suppléant, toute autre tâche liée à la gestion des ressources humaines ou à la gestion administrative de l'unité.



Nous proposons un travail varié et riche en projets à développer au sein d'une équipe dynamique. Notre contexte de travail est étroitement lié à la réalité quotidienne de nos collègues parents et de leurs enfants et est donc toujours en évolution. Ce lien concret et direct nous motive à toujours proposer un service plus adapté et en phase avec la réalité de notre société moderne.

NOUS RECHERCHONS

Nous recherchons un/e collègue motivé/e et dynamique pour rejoindre l'équipe d'accueil pédagogique postscolaire de la Commission européenne dans la fonction d'agent administratif/ve. Une expérience préalable dans une fonction similaire serait un atout.

Les qualifications recherchées sont :

1.Obligatoire

- Une expérience d'au moins 2 ans dans une fonction de support administratif, préférablement dans la gestion des ressources humaines.

2.Souhaité

- Une connaissance des outils informatiques (comme les fonctions et/ou les macros sous Excel) serait un atout.

3.Qualités personnelles requises et évaluées au cours de l'entretien :

- Capacité d'adaptation, flexibilité et bon sens de l'organisation.
- Capacité de réactivité, de gestion des conflits et esprit de créativité.
- Empathie, bienveillance et orientation solution, Capacité à être à l'écoute
- Proactivité, capacité à conceptualiser des problèmes et à proposer des solutions.

4.Langues : La connaissance du français et / ou de l'anglais constitue un avantage.

COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute à partir d'une base de données permanente de candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats potentiellement intéressés dans cette base de données.

En pratique, pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte en permanence d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : [CAST Permanent](#). Veuillez sélectionner parmi les procédures de sélection de l'agent contractuel le profil permanent CAST qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.
2. Vous devez envoyer vos documents en un seul format pdf dans l'ordre suivant :
 1. Votre CV
 2. Formulaire de candidature dûment complété.Veuillez envoyer ces documents avant la date de clôture de la publication à l'adresse suivante : OIB-VACANCIES@ec.europa.eu en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt EC/OIB/2025/487534 en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants:

Critères généraux:

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions.
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données [EPSO CAST](#).

Qualifications:

- (a) avoir un niveau d'enseignement post-secondaire attesté par un diplôme OU
- (b) un niveau d'enseignement secondaire attesté par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues:

- Avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE¹
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)² d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).



➤ **Qu'en est-il des étapes de sélection ?**

L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO³ les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

² Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).

³ Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau du Groupe de fonctions requis, doivent enregistrer leur profil à cette adresse : <https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies>.



2. Recrutement

Le/la candidat(e) sélectionné(e) pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission.

Type de contrat et conditions de travail :

Le lieu de travail sera **Bruxelles**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3bis du Régime Applicable aux autres Agents, dans le groupe de fonctions GF II**. Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Le premier contrat sera de 2 ans. Le contrat peut être renouvelé dans l'intérêt du service pour une durée déterminée. Si un deuxième renouvellement du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée des renouvellements sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) devra accomplir une période de stage de neuf mois.

La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE](#).



Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.